



Informations utiles

Atelier Pêche Nature de Grenoble

1. Date et horaires :

- **Date :**

Du 08/03 au 28/06, sont exclues les périodes de vacances scolaires et les ponts de mai.

- **Horaires :**

De 14h à 17h les mercredis après midis

2. Lieu :

Les lieux de rendez-vous se fera sur le parking du site où sera pratiquée la séance se déroulera (cf plan d'accès ci-après)

Séance en salle : - siège de l'AAPPMA de Grenoble, salle de réunion, GRENOBLE

Séance pratique : - étang de Créton (initiations), ST EGREVE
- étang de Fiancey (pêche coup et carnassier), ST EGREVE
- étangs EDF (pêche coup, carnassier, carpe), FONTANIL/VOREPPE
- étangs de Rochepleine (pêche coup, feeder), ST EGREVE

- Contacts :

AAPPMA de Grenoble – Union des Pêcheurs 91 rue Général Mangin

38000 GRENOBLE

Tel : 04 76 96 61 29 : le mardi après-midi à partir de 14 heures

Mel : union.pecheurs@wanadoo.fr

Responsable APN : Stephane PETITPAS : e-mail : stephane.petitpas@aliceadsl.fr

Responsable animation : Daniel BRUDER ou Emmanuelle ATTARD

En cas d'urgence :

Stephane PETITPAS :tel : 07 81 21 37 55 – Daniel BRUDER :tel : 06 67 36 30 36

Emmanuel ATTARD : tel : 06 21 45 16 36

3. Matériel nécessaire :

- Une paire de bottes
- Des vêtements chauds et coupe vent (même si la météo prévoit du beau temps)
- Une veste imperméable (même si la météo prévoit du beau temps)
- Une casquette / chapeau
- Son permis de pêche **de l'AAPPMA de Grenoble**

4. Tarifs :

- **Inscription :** 30€ à l'année
- **Caution :** 20€ pour le prêt matériel
- **Carte de pêche -12ans :** 6€ à l'année
- **Carte de pêche mineure :** 20 € à l'année



5. Programme de l'APN:

Séance 1 08/03 : Siège de l'AAPPMA de Grenoble et/ou Fédération de pêche 38 (St Quentin/Isère)

- Inscription, achat permis de pêche et visite de la pisciculture fédérale

Séance 2 15/03 : en salle, siège de l'Union (Grenoble)

- Introduction, présentation, bases : Présentation du matériel, réglementation, poissons. Montage de ligne, nœuds... Simulateur.

Séance 3 22/03 : Etang de Crétinon (St Egrève)

Séance 4 29/03 : Etangs de Rochepleine (St Egrève)

Séance 5 05/04 : Etang de Fiancey (St Egrève)

Séance 6 12/04 : Ruisseau de la Vence, La Monta (St Egrève)

Séance 7 03/05 : Ruisseau de la Vence, La Monta (St Egrève)

Séance 8 10/05 : Etang de Crétinon (St Egrève)

Séance 9 17/05 : Etang de Rochepleine (St Egrève)

Séance 10 24/05 : Etang de Fiancey (St Egrève)

Séance 11 31/05 : Etangs EDF (Fontanil/Voreppe)

Séance 12 07/06 : Etangs EDF (Fontanil/Voreppe)

Séance 13 14/06 : Etang de Crétinon ou Canaux EDF (St Egrève)

Séance 14 21/06 : Etangs de Crétinon (St Egrève)

Séance 15 28/06 : Etang de Rochepleine (St Egrève)

Séance en salle : siège de l'Union

- Monde de la pêche : fonctionnement des associations, réglementation, techniques de pêche...

Séance en salle : siège de l'Union

- Les poissons et leur milieu. Ecologie des milieux aquatiques.

Les séances risquent d'être modifiées en fonction des conditions climatiques !

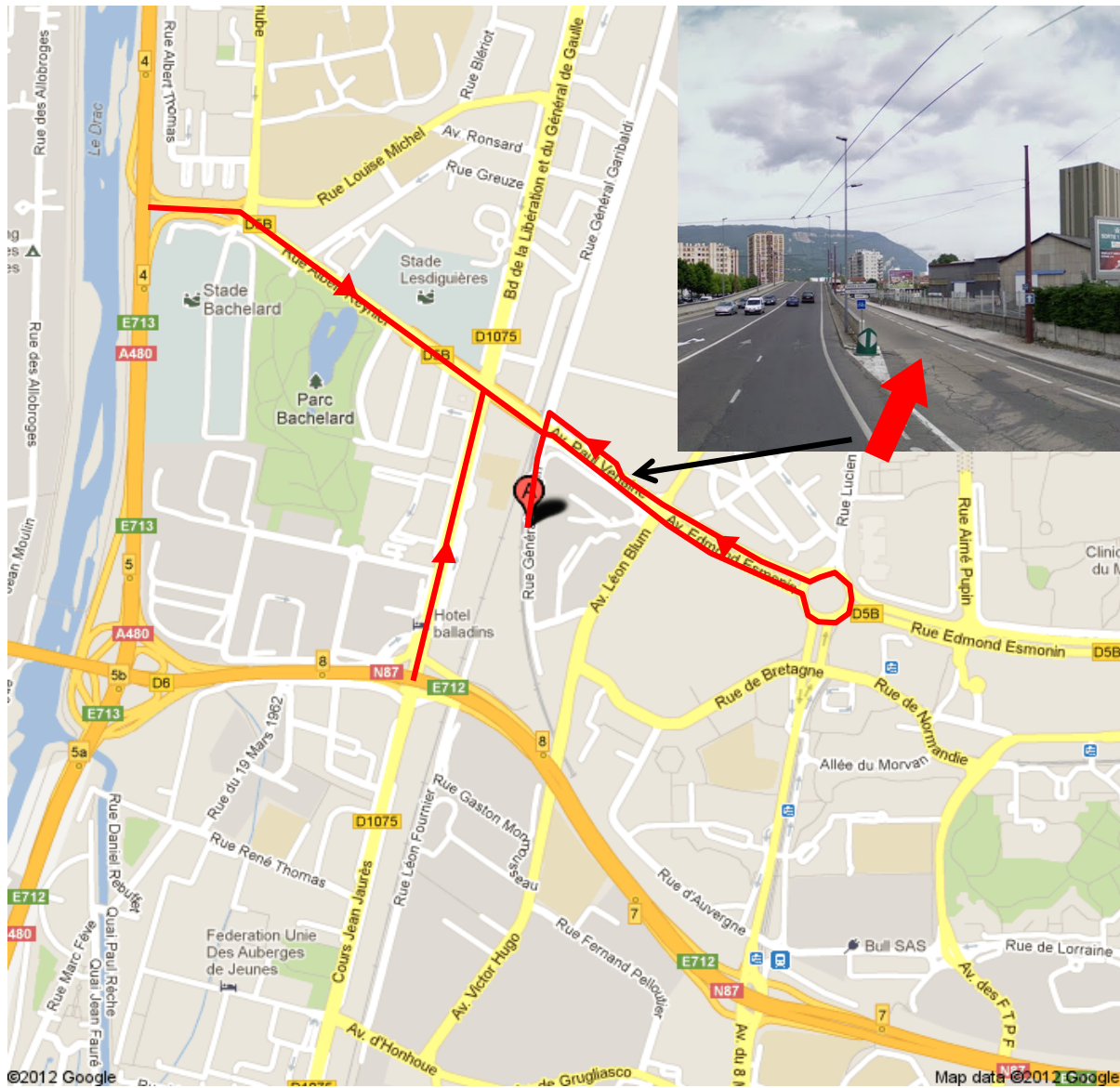
Les séances en gris sont des séances en salle à insérer dans le programme en fonction des conditions climatiques.

Fête nationale de la pêche : le 4 juin 2017 à l'étang de crétinon

Le Dimanche 4 juin 2017 les enfants ainsi que leurs familles seront conviés (Pass pêche à 1€ pour les adultes). Plus d'information en cours d'année.

1. Plans d'accès :

- **Union des Pêcheurs, Nouveau Siège** (91 rue Général Mangin, Grenoble)



Sortie 4
A480



- Etang de Créton :





- Ruisseau de la Vence à la Monta :



Etangs de Rocheplaine :

